

La MRC vous informe

Automne 2019 | Volume 12, numéro 3 | margueritedyouville.ca

MOT DE LA PRÉFET



Suzanne Roy,
préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville

Depuis plusieurs années, la MRC de Marguerite-D'Youville met tout en œuvre pour vous aider à mieux gérer vos matières résiduelles en vous offrant plusieurs collectes. Avec l'arrivée de l'Organibac (bac brun), en 2018, qui s'est ajouté aux collectes de feuilles mortes, chaume et brindilles, nous avons accordé une attention particulière à la gestion des matières organiques puisque celles-ci représentent près de 45 % des résidus domestiques générés par les foyers.

Ainsi, les matières organiques déposées dans l'Organibac sont transformées en biogaz, une énergie verte, et en un amendement pour les terres agricoles. Les feuilles et le chaume ramassés lors des collectes de feuilles mortes, chaume et brindilles sont valorisés sous forme de compost de qualité. Quant aux collectes de branches, elles nous permettent de produire du paillis qui embellit nos plates-bandes.

Que de chemin parcouru depuis l'époque où tout était envoyé à l'enfouissement! Et tout ça, grâce à vous et à votre volonté de poser les gestes qui s'imposent pour améliorer le sort de notre planète.

Depuis l'implantation de ces collectes, vous avez été nombreux à nous transmettre des commentaires très positifs. Certains d'entre vous nous ont fait part de leurs trucs et astuces, alors que d'autres – conscients que chaque petit geste compte – nous demandent régulièrement ce qu'ils peuvent faire pour contribuer davantage.

À ce sujet, vous trouverez, dans les pages de ce bulletin, plusieurs conseils très utiles pour vous aider à mieux gérer vos diverses matières, que ce soit par le biais des diverses collectes ou directement à l'écocentre.

La protection de l'environnement est une préoccupation omniprésente dans nos vies que ce soit dans les médias, sur les réseaux sociaux, à l'école ou au travail. Heureusement, les occasions d'aider notre planète sont nombreuses. C'est pourquoi nous comptons sur votre précieuse collaboration.

ARTERRE : une nouvelle voie d'accès pour l'agriculture

L'agriculture compte pour près de 80 % du territoire de notre MRC. Afin de soutenir ses agriculteurs, la MRC de Marguerite-D'Youville a adhéré au service ARTERRE mis en place par la Communauté métropolitaine de Montréal.

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève non apparentée afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.

En adhérant à ce service, la MRC souhaite, entre autres, stimuler le dynamisme agricole de la région, faciliter l'accès à la terre pour les aspirants-agriculteurs, valoriser de nouvelles opportunités économiques et favoriser la pérennité, la préservation et la valorisation des entreprises agricoles de son territoire.

Pour plus d'informations, consultez le site Web de l'ARTERRE au www.arterre.ca

Sur ce, je vous souhaite une bonne rentrée et je vous invite à profiter des belles journées de cette fin d'été.



Suzanne Roy
Préfet

ENVIRONNEMENT

L'ESCOUADE VERTE TOUJOURS PRÉSENTE POUR BIEN VOUS GUIDER!

Un accroche-porte a été laissé chez vous dans les dernières semaines? C'est que l'Escouade verte y est passée!

C'est avec enthousiasme et détermination que l'Escouade verte a patrouillé le territoire des six municipalités de la MRC au cours de l'été afin d'aider les citoyens à optimiser la gestion de leurs matières résiduelles. Tout au long des visites, la patrouille a mis l'emphasis sur les bonnes pratiques comme l'herbicyclage, un moyen écologique d'entretenir sa pelouse qui consiste simplement à laisser les rognures au sol. Également, la patrouille a rappelé l'importance de déposer aucun type de sacs de plastique dans l'Organibac.

Vous êtes une personne autonome, organisée et dynamique qui aimerait travailler à vélo et découvrir notre territoire? Faites-nous parvenir votre CV pour l'été 2020 et participez concrètement à des actions de sensibilisation environnementale avec nous!

DANS LES ÉVÉNEMENTS

L'Escouade verte était présente dans plusieurs événements sur le territoire pendant la saison estivale. Notre équipe a tenu des kiosques dans une dizaine d'événements sur l'ensemble du territoire de la MRC. Nous avons pu vous rencontrer et répondre à vos questions sur la gestion des matières organiques, sur l'herbicyclage, sur le compostage et bien d'autres sujets! À travers les divers événements, nous avons également présenté une panoplie d'articles zéro déchet achetés sur le territoire qui permettent de diminuer les déchets produits dans la cuisine et la salle de bain. Un tirage à chacun des événements a permis à une trentaine de personnes de repartir avec un des articles en démonstration. Celles-ci peuvent être fières de poser un geste concret et positif pour l'environnement.

DANS LES CAMPS DE JOUR

Parmi les nombreuses actions effectuées sur le terrain, l'Escouade verte a fait des animations ludiques auprès des camps de jour du territoire. Dans le cadre de la semaine du VAC (valeur action citoyenne), notre équipe est allée parler de gestion des matières organiques avec les enfants pendant la semaine du 22 juillet. Le jeu BACMAN permettait aux enfants d'en apprendre davantage sur le tri des matières résiduelles tout en s'amusant! Ce sont plus de 400 enfants qui ont tenté de vaincre le BACMAN en triant les matières dans les bacs appropriés.

HERBICYCLAGE OU L'ART DE L'ENTRETIEN ÉCORESPONSABLE DE LA PELOUSE



L'entretien de la pelouse peut s'avérer être une tâche épuisante et coûteuse. L'herbicyclage est une alternative facile et économe! En plus d'économiser temps et argent, l'herbicyclage est un geste écologique et sain pour l'environnement. En effet, l'action de laisser le gazon au sol procure à votre pelouse un engrais naturel, gratuit et local. L'herbicyclage réduira les besoins en eau de votre pelouse et se chargera de la rendre plus résiliente en période de canicule!

Préparer le terrain pour affronter l'hiver

Si vous ne l'avez pas fait au printemps, n'oubliez pas d'affûter votre lame de tondeuse pour la dernière coupe de la saison qui devrait être faite à 5 cm (2 po) du sol afin d'éviter que le gazon couché au sol ne contribue à l'apparition de maladies au printemps prochain. Les feuilles mortes peuvent elles aussi être herbicyclées, au fur et à mesure qu'elles tombent et laissées au sol tout l'hiver. Les rognures de feuilles se décomposeront avant le printemps et nourriront le sol durant la saison froide.

ÉCOCENTRE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Secteur SUD | Ouvert à l'année!

1975, chemin de l'Énergie, Varennes

Vous êtes pris avec des matières dont vous ne savez que faire? L'Écocentre Marguerite-D'Youville, secteur Sud, est l'endroit tout désigné pour vous aider. Ouvert à l'année, l'écocentre permet à tous les citoyens de la MRC de se départir de façon responsable de l'ensemble des matières non ramassées lors des diverses collectes.

HORAIRE 2019

1^{er} AVRIL AU 17 NOVEMBRE 2019

Lundi	Fermé
Mardi et mercredi	8 h à 16 h
Jeudi	8 h à 18 h
(à partir du 3 novembre)	8 h à 16 h
Vendredi au dimanche	8 h à 16 h
À partir du 18 novembre	jeudi au samedi 8 h à 16 h

Secteur NORD

4111, route Marie-Victorin, Contrecoeur

Ce point de dépôt permet de disposer de façon sécuritaire et écologique de nombreuses matières qui ne sont pas acceptées dans la collecte des résidus domestiques.

HORAIRE 2019

Du 24 avril au 26 octobre	Ouvert du mercredi au samedi de 8 h à 16 h
Les samedis 2, 9 et 16 novembre	Ouvert de 8 h à 16 h
À partir du 17 novembre	Fermé pour l'hiver*

* Pendant la période hivernale, les citoyens peuvent apporter leurs matières au secteur Sud en tout temps.

TARIFICATION RÉSIDENTIELLE

Inscription obligatoire à l'accueil avec preuve de résidence. Plusieurs matières sont acceptées gratuitement en tout temps, consultez notre site internet pour les détails.

Selon le volume apporté	TARIF DE BASE		Supplément (en + du tarif de base)
	Résidents	Non résidents	Bardeaux d'asphalte
Entre 0 et 25 pieds ³ Un seul voyage/jour	gratuit	30 \$	gratuit
Entre 25 et 100 pieds ³	10 \$	60 \$	25 \$
Entre 100 et 200 pieds ³	40 \$	150 \$	50 \$
Entre 200 et 300 pieds ³	100 \$	200 \$	100 \$

Le tri est obligatoire avant d'apporter vos matières à l'écocentre. De cette façon, un plus grand volume de matières sera détourné de l'enfouissement.

Consultez le site Internet de la MRC ou encore le Guide de gestion des matières résiduelles pour connaître le détail à propos des matières acceptées à l'écocentre.



RAPPEL



COLLECTE DE BRANCHES

HORAIRE

Municipalités	Dates
Contrecœur	3 octobre
Saint-Amable	3 octobre
Sainte-Julie	Communiquez avec l'hôtel de ville au 450 922-7111
Varennes	3 octobre
Verchères	3 octobre

Branches acceptées

Longueur maximale : 1 mètre (3,5 pieds)

Diamètre : 6 cm (2,5 pouces)

Attachées en ballots de 20 kg maximum

Disposition

Placez vos branches en bordure de rue, **avant 7 h**, le jour de la collecte. Placez le feuillage vers votre résidence.

Le saviez-vous?

Les branches ne sont pas acceptées dans l'Organibac parce qu'elles sont faites de matière ligneuse. Elles ne se dégradent pas assez rapidement et créent un risque de congestion dans les équipements du centre de biométhanisation.



COLLECTE DE FEUILLES ET CHAUME

HORAIRE

Municipalités	Dates
Calixa-Lavallée	7 et 21 octobre; 4, 11 et 25 novembre
Contrecoeur	16 septembre; 7 et 21 octobre; 4, 11 et 25 novembre
Sainte-Amable	
Sainte-Julie	
Varennes	
Verchères	

Contenants acceptés

- Sacs compostables en papier
- Poubelle avec couvercle d'une capacité maximale de 100 litres
- Sacs de plastique certifiés compostables (les sacs de plastique conventionnels ne sont pas acceptés!)



Le saviez-vous?

Les feuilles mortes n'ont aucune valeur énergétique. Elles ne peuvent donc pas être valorisées par la biométhanisation. Toutefois, elles sont très utiles pour le compostage. Les collectes spécifiques de feuilles permettent de valoriser vos feuilles à leur plein potentiel. Évitez donc de les mettre dans les bacs brun, bleu et noir!



Information : 450 583-3301, poste 2 • www.marguerityouville.ca

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET : FRÉQUENCE DE COLLECTE DU BAC NOIR ESPACÉE

#JeFaisMaPart

Toujours soucieuse d'améliorer le bilan environnemental de ses collectivités, la MRC entreprend un nouveau virage vert. En effet, à compter de l'automne 2019, votre bac noir de résidus domestiques sera levé aux trois semaines.

L'utilisation optimale de votre bac bleu et de votre bac brun rend le bac noir quasi superflu. Saviez-vous qu'à lui seul, votre bac brun peut vous permettre de réduire de près de moitié le volume de déchets destinés à l'enfouissement? Le tri approprié des matières vous permettra de sauver la planète un petit geste à la fois et de ne pas faire déborder votre bac noir!

DATE DU CHANGEMENT DE FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DU BAC NOIR

Municipalités	Dates	Municipalités	Dates
Calixa-Lavallée	29 octobre	Sainte-Julie	13 novembre
Contrecœur	29 octobre	Varennes	21 octobre
Saint-Amable	7 novembre	Verchères	29 octobre

ON NE MET PAS N'IMPORTE QUOI DANS SON ORGANIBAC

Afin d'assurer la meilleure qualité possible des matières organiques à traiter, et pour faciliter les opérations du centre de traitement de la SÉMECS, il est important de ne pas déposer les types de matières refusées dans votre bac brun. Vous pouvez consulter la liste complète à jour de l'ensemble des matières acceptées et refusées sur www.monorganibac.com. Afin de disposer adéquatement des différentes matières, vous pouvez vous référer également au Guide de gestion des matières résiduelles de la MRC, disponible en ligne.

La MRC rappelle que pour les feuilles mortes, le chaume et les brindilles vous devez avoir recours aux collectes spéciales indiquées dans votre calendrier des collectes.

N'OUBLIEZ PAS Si la réponse à une de ces questions est oui, vous pouvez déposer votre matière dans l'Organibac.

1. Est-ce que ça se mange?
2. Est-ce du papier ou du carton souillé par des aliments ou ayant servi à emballer de la nourriture?
3. Est-ce un résidu de jardinage?

MATIÈRES ACCEPTÉES

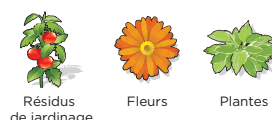
NOURRITURE CRUE, CUITE, FRITE OU PÉRIMÉE



PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS



DANS LE JARDIN



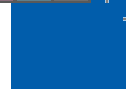
MATIÈRES REFUSÉES

DANS LA MAISON



DANS LE JARDIN





« La biométhano-quoi? »

Cet automne, les MRC de Marguerite-D'Youville, de La Vallée-du-Richelieu et de Rouville, en collaboration avec le Centre d'interprétation des énergies renouvelables (CIER), mettront conjointement en œuvre un atelier interactif et dynamique auprès de groupes scolaires des niveaux primaire et secondaire d'écoles présentes sur leur territoire. Les élèves acquerront une panoplie de connaissances à propos de la valorisation des matières organiques par l'entremise du processus de biométhanisation.

Pour les groupes du primaire, l'atelier sera présenté dans les locaux du CIER situés dans la municipalité de Richelieu. Les groupes du secondaire pourront voir concrètement le processus au centre de traitement des matières organiques de la Société d'Économie Mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS) situé à Varennes. Dans les deux cas, le transport en autobus est gratuit pour les écoles.

Cet atelier permettra de stimuler l'intérêt et la curiosité chez les jeunes face à l'important enjeu de la gestion des matières résiduelles et contribuera à la favorisation et au maintien d'habitudes de vie et d'un environnement sain. À titre d'ambassadeurs, il est probable que plusieurs d'entre eux sensibiliseront leur entourage pour adopter des comportements écoresponsables.

Afin de favoriser une participation optimale des classes à la collecte des matières organiques, les MRC fourniront sans frais des équipements et du matériel aux écoles du territoire des MRC.

Vous souhaitez inscrire une ou plusieurs classes aux ateliers sur la biométhanisation? Communiquez dès maintenant avec nous : 450 583-3301

Ces sorties scientifiques sont financées par



SÉCURITÉ INCENDIE

ÊTES-VOUS BIEN PROTÉGÉ? AVEZ-VOUS UN EXTINCTEUR PORTATIF?

Bien que non obligatoire, il est fortement recommandé d'avoir un extincteur portatif accessible dans votre domicile. Cet équipement peut aider à éteindre un début d'incendie et ainsi éviter des dommages matériels, des blessures et des décès.

EN PREMIER LIEU, FAITES ÉVACUER LE DOMICILE.

Avant d'utiliser l'extincteur portatif, assurez-vous d'être en sécurité. Si vous êtes en danger, évacuez les lieux, composez le 9-1-1 et ne retournez pas à l'intérieur.

Utilisez l'extincteur portatif seulement sur un petit feu ou un feu naissant, si la pièce n'est pas remplie de fumée.

Pour bien utiliser l'extincteur, il est important de suivre les conseils suivants.

1. Retirez l'extincteur de son support.
2. Soutenez l'extincteur pour vous assurer qu'il est plein et vérifiez si l'aiguille du manomètre est dans le vert.
3. Placez-vous entre le feu et une sortie, à proximité de celle-ci.
4. Approchez-vous à deux ou trois mètres (sept à dix pieds) du feu. Évitez d'être trop près du feu. Si le feu est à l'extérieur, placez-vous dos au vent.
5. Tirez la goupille en tournant et dégagez-la de son scellé au besoin.
6. Décollez le boyau du cylindre, s'il y en a un, et orientez-le vers la base des flammes en appuyant à fond sur le levier.
7. Faites des mouvements de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.
8. Ne vous arrêtez que lorsque les flammes sont toutes éteintes ou que l'extincteur est vide.



9. Évacuez les lieux si le feu ne s'éteint pas ou si la pièce se remplit de fumée. Composez le 9-1-1 si personne ne l'a fait et attendez l'arrivée des pompiers.
10. Si l'extincteur n'est pas rechargeable (usage unique), jetez-le après usage.
11. S'il est rechargeable, faites-le remplir dès que possible.

IMPORTANT : Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint. Il pourrait s'être propagé dans les murs ou dans la hotte du poêle.

Renseignez-vous auprès de votre service de prévention des incendies pour des informations qui vous permettront de bien le choisir.

www.margueritedyouville.ca • 450 583-3301 • 514 856-5701

La MRC vous informe est un bulletin d'information publié trois fois par année (printemps, automne et hiver)
Rédaction et coordination : MRC de Marguerite-D'Youville | Conception graphique : Angraphick inc.
Imprimé sur du papier 100 % postconsommation

La
MRC
vous informe

